

DREE evaluate the applicability of a program currently operating in New York State.⁴ This program involves the issuing of municipal bonds which are guaranteed by the value of the real estate holdings of the company seeking to obtain risk capital. These bonds would be sold to the general public and could be tax deductible. The advantage of this program is that it involves the municipality and its citizens in investments designed to create productive jobs for the region. However, a member of the Sub-committee warned witnesses against any fiscal measure that would benefit the more fortunate, first of all.

22. The idea of a special investment tax credit gave rise to a number of comments. In the Gaspé region, people seemed to be generally satisfied with the current 50% tax credit. However, since this program was introduced only recently, its results cannot be dissociated from those of other DREE activities, in particular those affecting industrial infrastructures and transportation. It was also in this spirit that one witness recommended the implementation of a special tax credit for the Eastern Townships region. This measure, along with designation of the Eastern Townships as a "special area", could bring about a renewal of the industrial structure.¹ Another witness argued, however, that tax credits give a particular advantage to large firms and that it was better to improve programs for SMBs.² Generally speaking, the idea of a tax credit was not discussed at length. It was therefore believed that witnesses preferred DREE to intervene directly.

THE CANADA-QUEBEC GENERAL DEVELOPMENT AGREEMENT AND SUBSIDIARY AGREEMENTS

23. Paragraphs 5, 6 and 7 refer to certain general problems raised by the general and subsidiary agreements. To sum up, the witnesses criticized the slowness with which decisions have been taken and implemented. DREE's view of economic development was considered as too compartmentalized, insufficiently regional and excessively rigid, thereby preventing rapid adjustments in priorities of the various regions. Nevertheless, evaluations were conducted of several areas covered by the subsidiary agreements and, in some cases, recommendations were made.

24. There is still a sizeable need for industrial infrastructures in several areas of the Province of Quebec. The most clearly defined demands came from representatives of the Gaspé region and touched upon fishing, industrial parks and ground and air transportation. In view of the numerous specific requirements, only those on which a consensus seems to have been reached are cited. The fishing industry, for example, is of prime importance for the Gaspé region, but the need for an infrastructure seems to be clearly indicated if the industry's development is to be accelerated.¹ DREE should recognize the unique character of this industry,² and the need to have fishermen take a greater part in government decisions concerning fishing conditions. For this reason, a fishing tackle testing tank should be installed at Grande Rivière, where a specialized teaching institute is attended at least once a year by fishermen. Wintering facilities and a launching ramp are also necessary to guarantee the safety of the fishing fleet. Over the long term,

Une deuxième contrainte financière est due aux disponibilités de crédit. Un témoin suggère donc que le MEER évalue la pertinence d'un programme présentement en vigueur dans l'État de New-York.⁴ Ce programme consiste en une émission d'obligations municipales garanties par la valeur des biens immobiliers de la firme désireuse d'obtenir un capital de risque. Ces obligations seraient vendues au public en général et elles pourraient être déductibles d'impôt. L'avantage de ce programme est de faire participer la municipalité et les citoyens à des investissements destinés à créer des emplois productifs dans leur région. Toutefois un membre du Sous-comité a mis en garde les intervenants contre une mesure fiscale qui d'abord avantage les plus fortunés.

22. L'idée d'un crédit d'impôt spécial à l'investissement a donné lieu à quelques commentaires. En Gaspésie, l'on a semblé généralement satisfait du crédit d'impôt de 50 p. 100 actuellement en vigueur. Toutefois, ce programme a été introduit récemment et ses résultats ne peuvent être dissociés de toutes les autres interventions du MEER, en particulier celles qui touchent aux domaines des infrastructures industrielles et du transport. C'est également dans cet esprit qu'un intervenant a recommandé l'application d'un crédit d'impôt spécial pour la région de l'Estrie. Cette mesure, accompagnée de la désignation «zone spéciale» pour l'Estrie, pourrait engendrer un renouvellement de la structure industrielle. Un autre témoin a cependant retorqué que les crédits d'impôts favorisaient surtout les grandes entreprises et qu'il valait mieux améliorer les programmes destinés aux PME. En général, la notion de crédit d'impôt a été peu discutée. Il faut donc croire que les témoins préfèrent des interventions directes de la part du MEER.

L'ENTENTE CADRE CANADA-QUÉBEC ET LES ENTENTES AUXILIAIRES

23. Les paragraphes 5, 6 et 7 ont évoqué certains problèmes généraux soulevés par les ententes cadres et auxiliaires. En résumé, les témoins ont critiqué la lenteur des décisions et les mises en oeuvre, la perspective trop sectorielle et pas suffisamment régionale du développement économique, une structure trop rigide ne permettant pas des ajustements rapides dans les priorités des différentes régions. Néanmoins, plusieurs des domaines visés par les ententes auxiliaires ont fait l'objet d'évaluation et parfois de recommandations.

24. Les besoins en infrastructures industrielles demeurent élevés dans plusieurs endroits de la province du Québec. Les exigences les plus précises sont venues de représentants de la Gaspésie. Elles ont touché le domaine de la pêche, des parcs industriels et des transports routiers et aériens. Étant donné la multitude d'exigences particulières, seules celles qui semblaient dégager un consensus sont citées. Concernant le domaine des pêches, cette industrie est primordiale pour la Gaspésie, mais pour accélérer son développement, il semble y avoir un net besoin d'infrastructure.¹ Le MEER devrait reconnaître la spécificité de cette industrie,² et le besoin d'une très grande participation des pêcheurs aux décisions gouvernementales en matière de conditions de pêche. Ainsi, il serait nécessaire d'installer un bassin d'essai d'engins de pêche à Grande Rivière, où existe déjà un institut d'enseignement spécialisé et où les pêcheurs se rendent au moins une fois l'an³. Un parc d'hivernement de même qu'une rampe de lancement semblent